

## *Proposition de lettre sans appel à la grève*

Identité locataire

n° de contrat :

Lieu, date

A l'intention de [bailleur identité],

Objet : Demande d'annulation de prélèvement automatique

Par le contrat de bail signé le [12/34/56], portant sur le logement [X] à l'adresse [X], je vous contacte car dû à la crise engendrée par le Covid-19, mon foyer subit actuellement une baisse de revenus [mon employeur ayant décidé de me mettre au chômage technique. Le gouvernement s'est montré très engagé pour soutenir les entreprises face à la baisse de leurs profits et certaines banques ont évoquées un geste pour soulager les propriétaires endettés. Pourtant, aucune mesure n'est prévue ni même discutée pour aider les locataires.] Nous ne percevons plus qu'une fraction de nos revenus. Pourtant nous sommes toujours tenus de régler la totalité de notre loyer. Au sein de mon foyer, nous tentons de conserver le peu d'argent dont on dispose avec le chômage partiel que nous n'avons pas encore perçu ce mois-ci, pour assurer les besoins essentiels dont les prix augmentent, soutenir nos proches dans de plus grandes difficultés, régler les factures de gaz et d'électricité, l'assurance habitation ainsi que l'assurance vie. Nous sommes dans une situation qui devient de plus en plus précaire.

C'est pourquoi je vous écris : c'est pour éviter de sombrer dans des difficultés encore plus insurmontables suite à cette période de confinement. Pour vous demander gracieusement de m'exonérer du paiement du loyer et charges du mois de Mai, et ce pour le reste de toute la période de précarité dans laquelle nous sommes plongés. Je vous remercie donc de bien vouloir noter que je souhaite annuler ce prélèvement automatique effectif immédiatement à la réception de cette lettre. Pour attester de ma bonne foi, je m'engage à régler 10% du loyer avec les APL de € que je perçois.

Par ailleurs, je vous demande d'être solidaire en ces temps difficiles avec mes voisin.es, les autres locataires, parmi eux et elles se trouvent notamment des « travailleur.ses essentiel.les » très exposé.es au Covid19, et de ne pas les menacer d'expulsions pour les 12 prochains mois. En effet, les difficultés financières ne vont pas disparaître automatiquement au lendemain du confinement [exemple à adapter : L'entreprise de l'un des adultes de mon foyer, ne pourra sans doute pas reprendre son activité à la levée du confinement et anticiperait même le licenciement économique de ses employé.es.]. Cette situation de chômage imposé déjà difficile, devrait être l'opportunité de s'entre-aider et ne devrait pas résulter à menacer et à mettre à la rue des personnes déjà vulnérables, pour que leur logements eux sont vides. Je vous demande d'être solidaire et d'annuler les loyers dus pour la période de confinement, pour les résident.es qui comme moi se trouvent en difficulté dans ces circonstances historiquement inédites.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

[Signature]